

POINT à LA DATE DU:

6 mai 2020

15H30



L'audioconférence s'est déroulée selon une configuration CTL en présence des élus des organisations syndicales, ou de leurs secrétaires.

Situation des effectifs au 4 mai 2020:

- 206 agents présents sur 770 soit 26,75 %
- Taux de présence dans les SIP : 32.5%
- 564 agents absents
- Dont 121 agents en télétravail soit en tout plus de 42% de collègues en activité

et 60 agents pour garde d'enfants

Situation des effectifs au 5 mai 2020:

- 216 agents présents sur 770 soit plus de 28 %
- Taux de présence dans les SIP : 34%
- 554 agents absents
- Dont 120 agents en télétravail soit en tout près de 44% de collègues en activité

et 61 agents pour garde d'enfants

Une évolution notable sur le taux d'agents présents depuis jeudi. La montée d'activité liée à la campagne d'impôt sur le revenu est importante ce début de semaine.

A la demande d'une OS, les taux d'agents mobilisés en SIP n'intègrent pas les collègues aidant sur e-contacts qui pourtant doivent être considérés comme télétravaillant.

Matériels et consignes sanitaires :

La direction a reçu les 50 écrans en plexiglas le 05 mai : ils seront installés dès jeudi en priorité sur les banques d'accueil et dans certains box de réception destinés à l'accueil sur rendez-vous. Ces box doivent être configurés de façon à ce que les agents aient un « chemin de fuite » en cas de difficulté et une aération naturelle.

En fin de semaine la livraison de 23 plexiglas en provenance du SDNC devrait être effective : ils seraient destinés à être positionnés dans les bureaux où la distanciation de 2 mètres ne pourra pas être respectée.

La Direction n'est pas certaine que ces 73 écrans couvrent tous les besoins.

Une nouvelle commande de masques via la Préfecture serait faite mais les modalités de commande et le délai de livraison restent à déterminer. Le stock détenu par la DDFIP37 est suffisant pour l'instant, notamment du fait qu'une majorité des collègues en présentiel empruntant habituellement les transports en commun utilisent leurs propres moyens de locomotion.

Des lingettes seront à nouveau distribuées demain dans tous les services : cette distribution s'effectuera en fonction de l'effectif théorique du service.

Une nouvelle livraison de gel hydroalcoolique a été reçue à hauteur de 20 litres et 80 flacons individuels, destinés plutôt aux box par praticité, et doit être distribuée lundi.

La Direction recommande en priorité l'usage de l'eau et du savon, c'est pourquoi, elle veille à ce que les agents disposent, dans les sanitaires, de savon et d'essuie mains en quantité suffisante.

Le DDFIP précise que les 50 visières commandées à son initiative, sont arrivées. Il rappelle que ce sont des protections complémentaires et qu'elles ne peuvent se substituer aux masques, la doctrine d'utilisation des masques (extérieur-intérieur...) n'étant pas encore strictement définie par les autorités sanitaires. Elles restent donc en stock à la Direction pour le moment.

La Direction prévient que l'utilisation systématique de lingettes ou de tout autre désinfectant risque d'endommager les mopieurs. Elle conseille plutôt un lavage de main avant et après utilisation, et de grouper ses impressions.

Un rappel a été fait aux chefs de service afin qu'ils sensibilisent aux gestes barrières et autres précautions à prendre, les agents qui reprendront leur activité à compter du 11 mai.

Ordonnance pour les congés

Les premières directives sont arrivées de la DG, avant la diffusion d'une note locale.

Pour l'instant, il s'agit d'une mise à jour des motifs d'absence ou de télétravail dans SIRHIUS ; les chefs de service vont devoir s'assurer pour chaque agent, et normalement avec son accord, de la correcte codification des journées dans

l'application depuis le 17 mars !!! Le DDFIP reconnaît qu'au début du confinement, la mise à jour effectuée dans SIRHIUS était approximative voire inexacte. D'où la difficulté d'avoir un reflet exact de la réalité.

Le DDFIP précise qu'il sera demandé aux chefs de service de s'assurer que les télétravailleurs ont bien travaillé et n'ont pas eu de journée dite « légère » (contacts avec le Cds, méls, envois de documents, compte-rendu au Cds... comment faire ?????). Quid des chefs de service ?

Nous avons insisté sur le fait qu'il ne devait pas y avoir de précipitation de la part de la hiérarchie. Que les collègues sont en droit de faire valoir toutes les sollicitations tant pour la formation que pour suivre l'évolution de leur service (échange de mails, appels téléphoniques... avec leur chef de service...) ou bien pour consulter les liens, aider, ponctuellement ou plus, leurs collègues en présentiel. Ces démarches doivent toutes être reconnues comme un temps travaillé. Ce décompte est très important car il impactera le calcul du nombre de jours de congés qui seront pris à l'agent (pour rappel, jusqu'à 10 jours).

La Direction rétorque qu'elle fera preuve d'autant de bienveillance que lors de l'application de la note concernant le remboursement des frais de repas....mais après intervention des OS rappelons-le !!

Plan de reprise d'activité (PRA) :

- Les conditions du retour:

Sur les conditions de retour notamment des collègues placés en ASA « fragilité », ceux-ci restent dans le même positionnement qu'aujourd'hui tant que le médecin de prévention ou le médecin traitant, suivant les cas, n'a pas autorisé leur reprise.

Pour les collègues en « garde d'enfants », s'ils peuvent justifier que l'établissement scolaire n'est pas en mesure d'accueillir leur enfant, à compter du 11 mai, il n'y a pas de changement de situation.

L'audioconférence du 4 mai avec les Ministres indique une tolérance jusqu'au 1er juin, à l'instar de ce qui sera pratiqué pour les salariés du privé, or le DDFIP ne la prendrait pas en compte à ce jour.

Il est prévu dans le PRA de nouvelles missions prioritaires classifiées en P1 (missions déjà prévues par le PCA), P2 P3. Les collègues jusqu'à présent en télétravail qui reviendraient en présentiel, verront leur PC redistribué à ceux

qui restent confinés et qui souhaitent télétravailler. C'est le cadre général, la Direction s'engage à étudier les cas particuliers « en toute intelligence ».

Ces différentes questions seront abordées de nouveau demain dans le cadre de l'audioconférence en format CHSCT.

L'accueil sur rendez-vous se fait sous la forme d'un contre appel téléphonique. L'accueil physique des usagers est pour l'instant toujours limité aux cas très particuliers et toujours sur RDV. Il n'y aura pas de changement la semaine prochaine. À compter du 18 mai, toujours sur RDV, cela pourrait prendre un peu d'ampleur, mais la Direction veut étudier d'abord la possibilité d'une circulation dans les halls d'accueil des 4 sites (Amboise, Chinon, Loches et Tours).

- Les plans :

Le recensement sur plans par les Chefs de service des locaux et postes de travail est toujours en cours et doit être finalisé pour un site (Amboise) jeudi midi. Il doit servir de site « témoin » pour être reproduit dans les autres services, avec l'aide d'une fiche technique détaillée.

La jauge est toujours d'actualité. Nous n'avons guère eu de précisions, les plans présentés étaient ceux d'avant la pandémie !

Dialogue social :

Nous avons demandé à reprendre les comités (CTL-CHSCT) en présentiel pour un dialogue plus performant notamment pour visualiser l'installation des collègues à compter du 11 mai. Le directeur s'est engagé à étudier cette possibilité plus vraisemblablement à partir du 18 mai.

Il nous a proposé de faire plusieurs CHSCT dès la semaine prochaine sur ces sujets.

- Toujours pas de réponse en ce qui concerne le cas des agents en attente de titularisation.
- Le DDFIP nous a donné quelques détails à propos des questions de sécurité informatique soulevées suite aux rappels effectués la semaine dernière sur Ulysse et les boîtes mails des agents. A partir du moment où l'antivirus d'un agent est à jour, ce dernier peut se connecter au PIGP et consulter sa boîte professionnelle sans problème, quelques soient le

support et système d'exploitation utilisés (Windows, IOS...). Par contre, l'accès à e-contact pose un vrai problème de sécurité . De plus amples informations nous serons fournies, ultérieurement, à ce sujet.

La prochaine audio conférence aura lieu en format CHSCT jeudi 07 mai à 15h.

N'oubliez-pas ;

Vous pouvez consulter toutes les informations qui nous sont transmises sur nos sites syndicaux et nous contacter autant que de besoin.

CGT :

Michèle RENAUDIN : michele.renaudin@free.fr

Séverine MANDEREAU : sev93300@gmail.com

Adresse du site de la CGT Finances Publiques 37: <http://www.dgfip.cgt.fr/037/>

Solidaires :

Géraldine CONEJERO : <mailto:geraldine.conejero@dgfip.finances.gouv.fr>

Marie AUDEBERT: marie.audebert@dgfip.finances.gouv.fr

Désormais,

La rubrique VIE PRATIQUE> SYNDICATS du site ULYSSE 37 a été mise à jour, vous pouvez désormais, accéder directement au site de Solidaires Finances Publiques 37 !...

FO :

Gilles LAVERGNE : gilles.lavergne@dgfip.finances.gouv.fr

Sylvie AKHBARI : sylvie.akhbari@dgfip.finances.gouv.fr

Adresse du site local FO-DGFIP37 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/> à partir de "nous contacter"

